



**Bulletin de demande d'attestation audit énergétique à retourner à Cesi Certification – Tour Hyfive (6^{ème} étage)
1 Av du Général de Gaulle – 92074 PARIS LA DEFENSE
Tél : 01 44 45 92 31 – Email : contact@cesi-certification.fr**

 Mme M.

Nom :

Prénom :

Attestation demandée

- Attestation A** – déclaration pour avoir accompli une formation sur la réalisation de l'audit énergétique depuis moins de 6 mois
- Attestation B** - la réalisation de 3 audits énergétiques, sur les deux (2) dernières années ayant fait l'objet d'une évaluation favorable
- Prorogation** de la durée de validité de l'attestation A ou l'attestation B

Cadre réservé au candidat	Cadre réservé à l'entreprise
Le candidat reconnaît avoir pris connaissance et accepte, sans réserve, les conditions générales de vente	Nom du responsable :
Faite le	Faite le
A	A
Signature	Signature (précédée des noms et fonction) et cachet commercial de la société

- Copie de votre pièce d'identité valide (*passport, permis de conduire, ou carte d'identité*)
- Un chèque ou virement correspondant au montant TTC
- Copie du certificat DPE en cours de validité
- Attestation A : attestation de formation de moins de 6 mois
- Attestation B : 3 audits énergétiques réalisés au cours de 2 dernières années
- Prorogation : 5 audits réalisés



FICHE DE RENSEIGNEMENTS (Tous les champs à remplir sont obligatoires et le dossier

ne pourra être traité s'ils ne sont pas complétés)

Vos coordonnées :

Adresse mail (*) :	
N° tel portable :	

(*) tous les documents vous seront adressés à cette adresse mail ainsi qu'à l'ademe

Coordonnées de l'entreprise :

Raison sociale :			
Rue (bât. Etage...) :			
Code Postal :		Ville :	
Nom et prénom du responsable :			
N° tel fixe :		N° tel portable :	
Adresse mail :			
Numéro de Siret :		Code NAF :	

Adresse d'envoi de l'attestation (cocher):

Au candidat	<input type="checkbox"/>
A l'entreprise	<input type="checkbox"/>

Délivrance de l'attestation (à annexer à l'audit)

Une attestation vous sera délivrée pour une durée de neuf (9) mois vous autorisant à réaliser des audits énergétiques

A l'échéance de celle-ci, vous pourrez la renouveler et devrez nous adresser 5 audits réalisés. CESI Certification contrôlera 2 audits aléatoirement, si l'évaluation est favorable vous recevrez une nouvelle attestation avec pour fin de validité 31/12/2023.

REGIME FINANCIER (Prix Hors Taxe)

80€ HT	Demande de l'attestation A suite à la formation Audit Energétique
150€ HT	Demande de l'attestation B suite à la réalisation d'au moins trois (3) audits réalisés au cours des deux (2) dernières années
150€ HT	Prorogation de l'attestation avec l'envoi de 5 audits réalisés sur les 9 derniers mois

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La délivrance de l'attestation audit énergétique par CESI Certification implique l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription aux présentes conditions générales de vente, sauf dérogation écrite et expresse de CESI Certification ;

Modalités d'inscription

L'inscription du candidat se fait par l'envoi du présent contrat complété et signé par une personne habilitée. Suivant vos besoins, vous avez la possibilité de déclarer dans les limites du raisonnable, une prise en compte de vos besoins sans compromettre l'intégralité de l'évaluation. La demande de l'attestation doit être accompagnée du règlement correspondant au coût de l'attestation et du renouvellement de celle-ci. Le candidat bénéficie d'un délai de 14 jours pendant lequel il pourra renoncer à son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception.

Toute modification de coordonnées personnelles devra être signalée à CESI Certification.

Par cette inscription, le candidat s'engage à :

- Faire parvenir tous les documents qui seront demandés dans le cadre de l'instruction de son bulletin
- Respecter les décisions qui seront prises
- Etre certifié DPE

Documents légaux

Le bulletin de demande d'attestation constitue une commande ferme.

Une facture est envoyée dès réception du bulletin.

Conditions financières

Le prix figure dans le régime financier du bulletin de demande d'attestation. Les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Ces prix sont forfaitaires. Les frais d'analyse de recevabilité du dossier sont de 50€ HT. Ils sont inclus dans le coût de la délivrance de l'attestation et restent acquis au CESI Certification si le dossier n'est pas recevable.

Modalités de règlement

Le règlement du prix de la délivrance de l'attestation est exigible à la commande. Il doit être joint au bulletin. L'encaissement se fera dès la validation du bulletin.

Confidentialité

Les informations échangées entre CESI Certification et le candidat sont considérées comme strictement confidentielles. Toute communication d'informations auprès des tiers hors information réglementaire devra faire l'objet d'un accord préalable du candidat.

Propriété intellectuelle

Le logo et la marque CESI Certification font l'objet d'une protection nationale et/ou internationale. Toute utilisation frauduleuse fera l'objet de poursuites pénales.

Litige

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

Traitement des données

Elles seront utilisées par les services administratifs de CESI Certification pour :

- L'édition et la signature de l'attestation d'audit énergétique,
- L'édition du renouvellement de l'attestation d'audit énergétique,
- La communication des courriers et documents.

Ces données seront conservées pendant toute la durée de votre inscription auprès de CESI Certification puis un (1) an après la fin du processus. Les données relatives seront conservées pendant une durée de 10 ans.

Le traitement de données ne fait pas l'objet d'un transfert en dehors du territoire de l'Union européenne. Les données relatives à l'attestation de l'audit énergétique sont transmises au Ministère chargé de la construction

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité pour demander le transfert de vos données lorsque cela est possible et d'effacement. Ces droits peuvent être exercés à l'adresse suivante : dpo@cesi.fr. Veuillez à préciser vos nom, prénom, adresse postale et à joindre une preuve de votre identité à votre demande.

Vous pouvez consulter la politique de protection des données personnelles de CESI Certification à l'adresse <https://certification.cesi.fr/>

En cas de difficulté dans la gestion de vos données personnelles, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.